



Le Groupe de travail Culture de la Grande Région lance l'appel à contributions écrites

### « Destin(s) de la Grande Région ».

Il s'agit de proposer un travail portant sur le parcours d'un individu ou d'un groupe d'individus, illustre ou inconnu, d'une époque récente ou ancienne, ayant été, par sa trajectoire de vie représentative ou son œuvre remarquable, acteur de l'histoire et du développement de la Grande Région.

#### Présentation de la Grande Région

La Grande Région est un espace transfrontalier de plus de 65 000 km<sup>2</sup>, composé de la Wallonie, la Rhénanie-Palatinat, la Sarre, le Luxembourg, ainsi que la partie lorraine du Grand Est. Elle a vocation à faciliter le dialogue entre les acteurs de ces territoires et permettre l'élaboration de réponses communes aux problématiques et aux enjeux partagés dans différents domaines, tels que les transports, l'emploi, la recherche, le tourisme, l'éducation, la jeunesse, l'environnement, l'aménagement du territoire ou la culture.

Dans le cadre de la Présidence française 2021-2022, la Région Grand Est anime les travaux de son Groupe de travail Culture, aux côtés des Länders allemands de Sarre et de Rhénanie-Palatinat, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Communauté germanophone de Belgique, du Grand Duché de Luxembourg, ainsi que de la Direction de Affaires Culturelles du Grand Est et des Départements de Meurthe-et-Moselle, Meuse et Moselle.

#### Objectifs généraux de l'appel

L'appel à projet « Destin(s) de la Grande Région » vise à mettre en lumière, par le biais de **travaux scientifiques inédits**, des parcours de vie individuels ou collectifs illustrant les rapports, à travers les époques, entre les territoires composant aujourd'hui la Grande Région, et plus largement la France, l'Allemagne, la Suisse, le Luxembourg, la Belgique et les Pays-Bas.

A travers la somme des contributions, il s'agit de proposer un **regard nouveau sur l'histoire de la Grande Région**, mettant en exergue **la diversité et l'évolution des rapports entre ses territoires et populations**, ainsi que leurs conséquences sur le continent européen.





### Objectifs scientifiques et pédagogiques de l'appel

L'appel à projet « Destin(s) de la Grande Région » donnera lieu à un **colloque scientifique** qui aura pour but de **valoriser la recherche et la production scientifique** proposées dans les différents territoires de la Grande Région. Prévu pour la fin du premier semestre 2022, celui-ci réunira des lauréat(e)s de l'appel, un public initié, ainsi que des experts internationaux.

En parallèle, sera élaborée **une publication à destination du grand public**, visant à proposer aux habitants de la Grande Région, notamment au jeune public et aux scolaires, un **travail accessible et pédagogique**. S'appuyant sur des **textes illustrés du type « magazine de diffusion scientifique »**, il s'agira de proposer une manière nouvelle d'appréhender l'histoire commune, le rapport aux frontières, et, plus largement, à l'intégration européenne.

A la suite de l'appel, les travaux retenus pourront également faire l'objet d'**adaptation artistique**, dans différents formats (podcast, productions audiovisuelles..), menés par des artistes et professionnels de la Culture de la Grande Région en concertation avec leurs auteurs.

### Lignes directrices et périmètre thématique

Comme évoqué précédemment, les contributions devront répondre à une triple exigence :

- D'une part, le « Destin » proposé devra concerner le parcours de vie d'un individu seul ou d'un groupe de personnes. Les grands mouvements sociétaux, s'ils ne sont pas exclus, devront être abordés par le biais d'une telle **perspective individualisée**.
- Les travaux devront, d'autre part, s'inscrire dans une **perspective transfrontalière**. Plus précisément, il s'agira d'illustrer et analyser les liens entre les pays cités, ainsi que leur manifestation en Grande Région, que ce soit directement à travers le parcours de vie traité, ou à travers son caractère fondateur ou représentatif d'évolutions ultérieures.
- Enfin, il est impératif que la proposition du candidat soit **inédite** (n'ayant jamais fait l'objet de publications en aucune langue), et fasse état d'une **approche originale** (sources mobilisées, problématique renouvelée, ...) et d'une **méthodologie avérée** dans le ou les domaine(s) traité(s).

L'**interdisciplinarité** et les **collaborations entre auteur(e)s**, sans être obligatoires, seront appréciées et prises en compte favorablement lors de la procédure de sélection.





Les contributions pourront, en outre, couvrir **toutes les périodes historiques** et se composer d'un ou plusieurs axes thématiques :

- **Dimension artistique** : œuvres d'art, musique, architecture, etc. ;
- **Dimension économique** : (dés)industrialisation, évolutions du monde rural, etc. ;
- **Dimension politique** : guerres, régimes politiques et démocratisation, citoyenneté, etc. ;
- **Dimension géographique** : paysages, transformations, environnement(s), climats, météorologie etc. ;
- **Dimension sociétale** : intellectuels, communautés religieuses, migrations, mœurs, innovations, pratiques sportives et culturelles, etc..

#### Modalités de participation

L'appel est ouvert à **tout type d'auteur(e)s**, indépendamment de leur rattachement scientifique, faisant état d'un travail sérieux et répondant aux objectifs de l'appel.

La langue d'écriture est laissée au choix du candidat entre le français et l'allemand.

La candidature sera composée de :

- Un **résumé de deux pages maximum** du travail scientifique proposé, explicitant clairement une problématique, la méthodologie suivie et les sources utilisées ;
- Une **fiche synthétique** précisant les références et publications du candidat.

A travers leur participation, les lauréat(e)s de l'appel s'engagent à :

- produire, dans les deux mois suivant la sélection, un **exposé scientifique (20 minutes)** pouvant alimenter le colloque scientifique et, le cas échéant, y assurer sa présentation ;
- présenter, dans les trois mois suivant la sélection, un **texte de 15.000 à 20.000 caractères (espaces compris) du type « magazine »**, assorties d'illustration libres de droit<sup>1</sup>.
- se rendre disponible, durant les 12 mois suivant la sélection, pour **3 temps d'échange** au sujet de l'adaptation artistique de leurs travaux.

**Les travaux issus de l'appel sont susceptibles d'être publiés en versions française et allemande.** Les traductions et adaptations artistiques feront l'objet de concertation des lauréat(e)s. Néanmoins, leur participation à l'appel implique leur accord de principe à ce sujet.

A l'issue du colloque, des travaux lauréats pourraient également faire l'objet d'une **publication académique** dont les contours et le calendrier restent à définir. Le cas échéant, les lauréat(e)s seront invités, sur une base volontaire, à produire également un texte conforme aux exigences de rigueur.

Aucune rémunération n'est prévue. Le cas échéant, les frais liés à la participation au colloque scientifique seront pris en charge.

---

<sup>1</sup> Dans le cas où aucune illustration pertinente ne serait disponible, il convient de le préciser et d'en expliquer les raisons dès la candidature initiale.





### Procédure de sélection

L'ensemble des candidatures, ainsi que les productions fournies par les lauréat(e)s, seront évaluées par un **comité scientifique**, composé comme suit :

- Gabriele B. CLEMENS, Professeure, Université de la Sarre
- Delphine DIAZ, Maîtresse de conférences, Université de Reims Champagne-Ardenne
- Grégory HAMEZ, Professeur, Université de Lorraine, Université de la Grande Région
- Laurent JALABERT (président), Maître de conférences, Université de Lorraine
- Robert PHILIPPART, UNESCO Site Manager, Ministère de la Culture, Grand-Duché de Luxembourg
- Marc SCHOENTGEN, Directeur, Zentrum für politisch Bildung
- Kai-Michael SPRENGER, Referent für Landesgeschichte, Ministerium für Familie, Frauen, Kultur und Integration, Rheinland-Pfalz
- Bernard WILKIN, Chef de travaux, Archives de l'Etat à Liège
- Nicholas WILLIAMS, Directeur, Zentrum für Ostbelgische Geschichte

Ce comité émettra des recommandations concernant les lauréat(e)s de l'appel, les participants au colloque scientifique et les contributions à retenir pour la publication grand public.

Sur la base des recommandations du comité scientifique, le Groupe de travail Culture de la Grande Région établira la liste définitive des lauréats et promulguera celle-ci.

Durant l'ensemble du processus, le Comité scientifique est chargé d'assurer, par le biais d'un processus itératif, le respect des bonnes pratiques scientifiques et de veiller à une certaine représentativité territoriale.

### Calendrier

Les **candidatures** doivent être déposées au plus tard le **30 janvier 2022** par voie électronique à l'adresse suivante : [destinsgranderegion@grandest.fr](mailto:destinsgranderegion@grandest.fr)

L'examen des candidatures aura lieu durant le mois de février et **l'annonce des lauréats** interviendra au plus tard en **mars 2022**.

Les règles académiques et éditoriales relatives aux travaux à fournir par les lauréat(e)s leur seront communiqués en même temps.

Le **colloque scientifique** se tiendra probablement les **21 et 22 juin 2022** à **Villerupt (F) et Esch-Belval (LU) en marge d'Esch 2022 – Capitale européenne de la Culture**.

Les lauréat(e)s retenu(e)s pour y présenter leur exposé scientifique en seront informés lors de l'annonce des lauréats de l'appel.

La **publication à destination du grand public** interviendra **avant la fin de l'année 2022**.

